

## ILS ONT ABANDONNÉ LES HFC, POURQUOI PAS VOUS ?

Plusieurs grandes entreprises mondiales comme Nestlé, Walmart et Tesco ont décidé depuis plus de 15 ans d'éliminer progressivement les produits contenant des HFC. Les Nations Unies collaborent dans le même but avec Coca-Cola, Pepsico, Redbull et Unilever à travers une initiative baptisée Refrigerants, Naturally !.

### > GROUPE CARREFOUR <

Jean-Michel Fleury,  
directeur de projets à l'international :  
« Depuis plusieurs années, en France le groupe Carrefour dans le périmètre de ses magasins intégrés hypermarchés et supermarchés n'acquiert plus que des équipements fonctionnant au CO<sub>2</sub> pour ses magasins. Entre l'efficacité énergétique et le coût réduit des fluides, le retour sur investissement se fait en 18 à 24 mois seulement. »

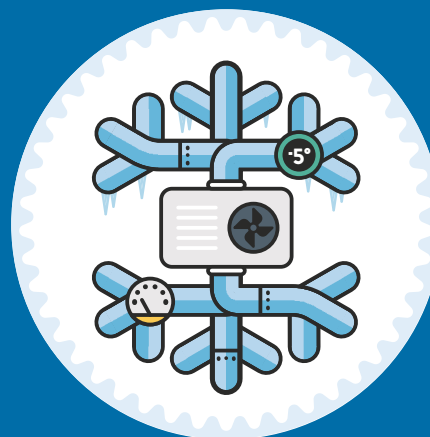
### > COCA-COLA <

Le groupe a déjà installé 2 millions de distributeurs sans HFC. L'intégralité des distributeurs dans le monde auront été convertis au « sans HFC » en 2020.

**RESTEZ COMPÉTITIFS,  
PRENEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE !**

UNE PARTIE DES OPÉRATEURS QUI INTERVIENNENT AU QUOTIDIEN SUR VOS SITES SONT DÉJÀ FORMÉS AUX FLUIDES ALTERNATIFS ET POURRONT VOUS ACCOMPAGNER.

DANS LE CAS CONTRAIRE N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC DES PROFESSIONNELS, FOURNISSEURS OU OPÉRATEURS, QUI SONT FORMÉS POUR VOUS GUIDER DANS LA TRANSITION.



# HFC

## ANTICIPEZ LE CHANGEMENT !

Certains équipements, comme les groupes froids, les climatisations ou les pompes à chaleur utilisent des hydrofluorocarbures (HFC). Dangereux pour l'environnement, ces fluides frigorigènes vont être progressivement interdits sur le marché des équipements de froid. Pour préserver votre activité et votre compétitivité, optez dès aujourd'hui pour une solution alternative... à coût maîtrisé !

L'évolution de la réglementation sur les HFC, au niveau international et européen aura un impact économique important pour les entreprises qui dépendent de la production du froid.

● **Au niveau mondial,** l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal, adopté le 15 octobre 2016 par 196 pays, prévoit de réduire la production et la consommation mondiales de HFC.

● **Au niveau européen,** l'Union européenne a adopté dès 2014 un règlement dit « F-Gaz », qui prévoit une réduction de 80 % des quotas autorisés de HFC dans les prochaines années. Destinée à limiter les effets néfastes des fluides HFC sur le climat (sous dénomination R-404A, R-410A, R-134a ou R-32 par exemple), cette réglementation va volontairement provoquer une forte hausse des prix sur le marché européen et des pénuries. Cette mesure va également renchérir les coûts de fonctionnement des équipements existants fonctionnant aux HFC pour les entreprises qui tardent trop à substituer, ce qui pourrait menacer l'activité de votre entreprise.



# 4

## BONNES RAISONS D'ADOPTER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

# 1 2

### ÉQUIPEMENTS ET FLUIDES : DES PRIX EN BAISSÉ

Les prix des équipements alternatifs sont désormais compétitifs par rapport à ceux contenant des HFC. Les fluides, pour le ré-appoint, sont moins coûteux que les HFC (à l'exception des HFO).

### UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les systèmes les plus performants fonctionnant au CO<sub>2</sub> offrent un gain d'efficacité énergétique de 40 à 50 % par rapport aux systèmes fonctionnant aux HFC.

# 3 4

### UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT ASSURÉ

Au total, le prix des équipements, les gains sur l'efficacité énergétique ainsi que sur les fluides permettent parfois même un retour sur investissement en 18 à 36 mois.

### MOINS D'OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES, MOINS DE DÉPENSES

L'usage des fluides alternatifs allège fortement les obligations réglementaires avec la disparition des obligations de contrôles périodiques, de marquage, de suivi, etc, sauf pour les mélanges HFC / HFO.

# DES ALTERNATIVES DISPONIBLES DANS TOUS LES SECTEURS



**CO<sub>2</sub>**  
réfrigération commerciale (systèmes centralisés, plug-ins, meubles de vente), transport frigorifique, pompes à chaleur (résidentielles, commerciales, industrielles), et climatisation automobile

**AMMONIAC**  
industrie agro-alimentaire, entrepôts frigorifiques, grande distribution, patinoires

**HYDROCARBURES**  
réfrigérateurs et congélateurs domestiques, plug-ins et meubles de vente en supermarchés, climatiseurs domestiques

**AUTRES**  
hydrofluoroléfines (HFO), eau (systèmes à adsorption), air, systèmes sans fluides (froid magnétique).

## CONTRIBUEZ À LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les HFC contribuent fortement au réchauffement climatique avec un pouvoir d'effet de serre jusqu'à 14 000 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>. Si leur utilisation n'est pas encadrée, leurs émissions pourraient représenter jusqu'à 20 % des émissions totales de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.



Plus de 6 000 tonnes de fluides s'échappant chaque année des équipements de climatisation, réfrigération ou pompes à chaleur en France



les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> de 7 millions de voitures en termes d'impact sur le réchauffement climatique



1 kg de R-404A contenu dans un présentoir de supermarché



Parcourir un tour du monde (40 000 km) en voiture

